



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 09/05/2023

Reçu en préfecture le 09/05/2023

Publié le

ID : 045-214500498-20230504-D2023050405-DE

Préfecture du Loiret le

Préfecture du Loiret le

Conseil Municipal **Délibération numéro 2023050405**

**Date de la
convocation**
21.04.2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

**Date
d'affichage**
21.04.2023

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, François DAUBIN, Gilberte BADAIRE, Jonathan RÉMÉNÉ, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Ilona BERNY-VILFROY.

**Nombres de
membre**

Absente donnant pouvoir: Aurélie BLOT à Aurélie DAUBIN.

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Absents : Sophie THIRET épouse ALLION, Christian AMEUR

Délibération
2023050405

Don Société EXEAU manifestation culturelle « Esprits de la Forêt » 14.05.2023

Vu l'article L. 2242-1 du Code général des collectivités territoriales prévoyant que « *Le conseil municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune* ».

Pour 13
Contre : 0
Abstention : 0

Etant entendu que ce don n'est pas affecté de charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Accepte le don de la société EXEAU (siren 434 032 645) d'un montant de 100 €.

Dit que cette recette est affectée à l'organisation de la manifestation culturelle « Esprits de la Forêt » édition 2023.

Le Maire,
Florence BONDUEL



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TONDU

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>